



## La lettre d'AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 24

AVRIL 2003

*EDITORIAL*

### SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>L'utilisation de l'information statistique pour l'élaboration des DSRP et le suivi de la pauvreté</i>	2
<i>Nouvelles d'AFRISTAT</i>	5
<i>Activités de la Direction générale</i>	6
<i>Activités internationales</i>	7
<i>Echos des INS</i>	8
<i>Réunions, ateliers et séminaires</i>	8

**A**u cours du trimestre écoulé, les activités d'ordre institutionnel ont occupé une place importante dans l'agenda de la Direction générale d'AFRISTAT.

L'étude sur l'avenir d'AFRISTAT est terminée. Après la réunion à Bamako fin novembre 2002 du Comité de rédaction du rapport de synthèse de l'étude, un projet a été soumis pour observation aux membres du Comité de direction et du Conseil scientifique. Une version finale du document a été préparée et envoyée aux membres du Conseil des Ministres qui doivent se retrouver à Niamey au début du mois d'avril 2003 pour examiner les conclusions et recommandations de l'étude. Cette onzième session du Conseil des Ministres sera précédée par une réunion extraordinaire du Comité de direction et, pour la première fois, les Directeurs généraux des instituts nationaux de statistique de tous les Etats membres pourront assister à une réunion de l'instance suprême d'AFRISTAT. Afin de préparer au mieux la tenue du Conseil des Ministres, le Président du Comité de direction, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT se sont rendus dans la quasi-totalité des Etats membres pour sensibiliser les Ministres à l'importance des décisions à prendre au cours de leur réunion de Niamey.

Sur un autre plan, la Direction générale d'AFRISTAT a été la cheville ouvrière de l'organisation, à Dakar en janvier puis à Abuja en mars, des deux sessions de l'atelier régional PARIS21 pour l'Afrique de l'Ouest.

Ces deux manifestations ont été organisées en partenariat par le Secrétariat de PARIS21, le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO, la Direction générale d'AFRISTAT et les gouvernements sénégalais et nigériens sur le thème "*Utilisation des statistiques dans les politiques de lutte contre la pauvreté et de développement*". Elles ont connu une participation importante de producteurs et d'utilisateurs de l'information statistique et ont contribué au plaidoyer en faveur du développement en Afrique subsaharienne de systèmes statistiques nationaux pertinents, efficaces et bien gérés.

Au cours du premier trimestre 2003, les activités techniques ne se sont pas arrêtées, bien au contraire, comme le lecteur pourra le constater dans les pages qui suivent.

Enfin, cette période a été mise à profit pour démarrer plusieurs chantiers notamment celui de la création de sites Internet autonomes au sein des instituts nationaux de statistique des Etats membres qui n'en disposent pas encore.

Le second trimestre de cette année sera, à n'en pas douter, très riche en activités techniques pour le renforcement des capacités statistiques des Etats membres d'AFRISTAT.

**Le Directeur Général d'AFRISTAT**

**Lamine DIOP**

#### ADRESSE

BP E 1600  
Bamako, Mali  
Tél. (223) 221 55 00  
221 60 73  
221 60 71  
Fax (223) 221 11 40  
E-mail  
[afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org)  
Site Internet  
[www.afristat.org](http://www.afristat.org)

---

## *L'utilisation de l'information statistique pour l'élaboration des DSRP et le suivi de la pauvreté*

---

### **Le contexte**

Le principe directeur de l'élaboration des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) repose sur le consensus dans l'ensemble de la population sur l'identification des causes de la pauvreté ainsi que sur la définition et l'appropriation des politiques de réduction de cette pauvreté par les pays. Les orientations définies dans ces documents s'imposent aujourd'hui comme le socle de la politique de développement des pays qui en ont élaborés.

Or, cette élaboration nécessite une grande masse d'informations statistiques. Ces informations sont un important outil d'aide pour la connaissance des manifestations de la pauvreté et pour l'orientation des politiques. Pour mieux préciser ce rôle, il convient de distinguer nettement les différents niveaux d'utilisation de ces informations, d'insister sur leurs spécificités propres et sur leurs éventuelles insuffisances. Cette analyse est d'autant plus importante qu'un grand nombre d'utilisateurs ne perçoivent pas encore distinctement la mesure dans laquelle une catégorie donnée d'information statistique apporte, mieux qu'une autre, une réponse idoine à un/des besoin(s) exprimé(s). De même, ils n'appréhendent que faiblement les limites de l'utilisation de ces informations. L'objectif de cet article est de contribuer à l'information de la grande majorité des utilisateurs des informations statistiques sur ces questions.

Mais, avant toute chose, il n'est pas inutile de mettre en évidence les principaux messages que l'on peut tirer de l'examen des DSRP disponibles quant à l'utilisation des informations statistiques. Nous aborderons ensuite la question de la catégorisation des niveaux d'utilisation de l'information statistique, pour terminer sur

les exigences qu'impose une meilleure utilisation de cette information.

### **Les principaux messages dans les DSRP par rapport à l'utilisation de l'information statistique**

En élaborant un DSRP, les pays s'engagent à mettre en œuvre la stratégie retenue, en traduisant en actions concrètes (et mesurables) les politiques préconisées. De ce fait, les DSRP offrent aujourd'hui l'occasion de constater l'importance du rôle de l'information statistique. Cela devrait amener les pays et les principaux partenaires à reconsidérer les moyens (financiers, humains, logistiques, etc.) à mobiliser en vue de répondre aux besoins de l'information nécessaire à la définition et au suivi de la lutte contre la pauvreté. A cet égard, un certain nombre de points positifs peuvent être dégagés de l'examen des DSRP consultés.

#### **(i) L'internalisation de la nécessité d'une production statistique de qualité pour répondre aux enjeux stratégiques de la réduction de la pauvreté.**

Presque tous les partenaires (gouvernement, organisations de la société civile, groupes particuliers) ont pris conscience de la nécessité d'orienter leurs décisions à partir d'indicateurs pertinents et de données fiables. La lutte contre la pauvreté, appuyée par la plupart des partenaires, aboutit de ce fait à une plus grande valorisation des données disponibles.

#### **(ii) La reconnaissance du fait que l'attention doit désormais être centrée non seulement sur le processus d'élaboration des DSRP mais aussi sur leur contenu et surtout leur mise en œuvre, et l'importance d'une meilleure**

#### **compréhension des liens entre les politiques et les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté.**

En effet, on est amené à constater que la consultation de la population (ou de la société civile) a influencé le contenu des DSRP en attirant l'attention sur les phénomènes d'exclusion sociale, sur l'importance du rôle des filets de protection sociale, sur l'appauvrissement engendré par une mauvaise gestion des ressources publiques et sur certains choix particuliers des politiques gouvernementales.

(iii) **Le besoin urgent d'utiliser de façon permanente (et donc de créer) des capacités locales dans les domaines stratégiques** afin de garantir l'efficacité et la permanence de la mise en œuvre des stratégies opérationnelles pour la réduction de la pauvreté.

(iv) **La nécessité du réalisme dans la définition des objectifs et le suivi des réalisations**, et ce aussi bien dans le débat interne au pays que dans les rapports avec les partenaires au développement. L'importance accordée à l'ouverture et à la transparence dans le bilan initial de la situation de la pauvreté nationale est un point de départ très utile. Elle devrait permettre la souplesse, la progressivité et la persévérance dans les actions à mettre en œuvre.

Au total, l'élaboration des DSRP a mis l'accent sur le rôle de l'information statistique. Les statistiques produites, même si elles ne constituent pas une panacée pour l'appréciation de la pauvreté dans toute sa réalité, contribuent à alimenter les analyses ciblées de la pauvreté et interviennent en complément d'autres systèmes d'informations.

Ces tendances devraient inciter la plupart des utilisateurs des

produits statistiques à mieux comprendre les forces et les faiblesses de l'information statistique et les limites de son utilisation.

### **Les niveaux d'utilisation de l'information statistique et leurs principales contraintes**

L'utilisation de l'information statistique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté tourne principalement autour de trois grands axes : (i) l'alimentation des débats sur la pauvreté et le développement social, (ii) l'orientation des politiques nationales de développement à mettre en œuvre et (iii) le pilotage des interventions spécifiques déduites de cette orientation. Ces divers niveaux d'utilisation de l'information statistique vont servir de épère dans le choix des outils existants (ou à créer) en dégageant les "vocations naturelles" et les contributions potentielles à chaque niveau.

**(i) L'alimentation des débats sur la pauvreté et le développement social (sensibilisation et dialogue)** : ce premier niveau concerne l'ensemble des informations élaborées soit pour amorcer le dialogue sur la pauvreté dans un pays, soit pour évaluer globalement les principaux problèmes de pauvreté. Ces informations visent à répondre à deux types de besoins potentiellement différents :

- *un besoin interne* : forum national, validation politique de choix de stratégies de lutte contre la pauvreté et de développement avec la société civile, etc. ;
- *un niveau externe (international)* : table ronde des partenaires au développement, comité consultatif, sommets, conférences internationales, séminaires/ateliers de suivi des bilans de la pauvreté ou des rapports sur le développement humain.

Bien qu'indispensable, ce niveau d'utilisation de l'information statistique reste encore trop général pour une

bonne compréhension des phénomènes liés à la pauvreté. Or, les utilisateurs ont souvent du mal à comprendre qu'une telle information de base ne saurait suffire si l'on veut enrichir l'examen de la connaissance du phénomène. A l'opposé, la multiplicité des indicateurs n'apporte pas forcément plus d'informations pour décrire les grandes tendances de la pauvreté qu'une sélection pertinente d'indicateurs plus spécifiques caractérisant le mieux possible le phénomène.

**(ii) Orientation des politiques nationales de développement (macroéconomiques et/ou sectorielles)** : ce deuxième niveau se réfère aux activités qui visent à apporter une aide à la décision politique, qu'il s'agisse de la politique macroéconomique ou des politiques sectorielles. Ces activités se développent selon trois directions :

- *le ciblage des mesures de politiques (niveau régional, niveau de certaines caractéristiques socio-démographiques de la population, niveau sectoriel, etc.) ;*
- *l'analyse ex-ante d'alternatives politiques (impacts prévisibles des politiques et des mesures individuelles sur la pauvreté en général ou sur des groupes cibles en particulier, allocation des enveloppes budgétaires, orientation des investissements publics, etc.) ;*
- *l'évaluation et l'analyse ex-post des impacts (conséquences sur le niveau de la pauvreté des politiques engagées, mécanismes d'évaluation permanents, effets macroéconomiques et/ou sectoriels, etc.).*

Au-delà de l'information sur les grandes tendances de la pauvreté, ce deuxième niveau d'utilisation contribue à mieux orienter les politiques dans les pays en développement (politiques macroéconomiques ou sectorielles). Il permet à la fois d'anticiper les effets des politi-

ques, de définir des alternatives possibles et de faciliter le choix entre ces alternatives, de piloter et de suivre ces politiques, enfin d'en évaluer les impacts.

Cette catégorie d'information est d'autant plus importante qu'elle contribue à alimenter les politiques de lutte contre la pauvreté en anticipant les effets sociaux des autres politiques (macroéconomiques ou sectorielles). Elle favorise l'utilisation de ces politiques comme instrument permettant éventuellement la réduction de leurs effets négatifs sur les catégories les plus démunies, ou la mise en exergue de leur potentiel anti-pauvreté (par exemple en terme de génération d'emplois, d'accès au capital, d'accès à la terre, aux autres ressources productives, aux services sociaux essentiels, etc.).

Jusqu'à présent, les instruments statistiques développés dans les DSRP n'ont pas permis de travailler systématiquement sur l'orientation des politiques. Les cadres d'analyse jusqu'ici développés se révèlent inopérants pour suivre efficacement les "effets pauvreté" des politiques proposées et pour embrasser la globalité de leurs dimensions et de leurs interrelations.

Cela est particulièrement évident avec le pilotage de la politique des finances publiques, (budget ou programmes d'investissements publics). Par exemple, quelles que soient les justifications sectorielles du système de recouvrement des frais de santé, cette composante n'a que rarement été rediscutée à la lumière de ses effets potentiels sur l'accès des plus pauvres aux services de santé de base. Il est évident qu'elle limite cet accès, mais on ne sait pas quantifier dans quelle mesure, ce qui pourrait inciter à reconsidérer la question au profit d'une politique alternative. La chaîne d'information pour l'orientation des politiques se complexifie donc par rapport au premier niveau d'utilisation : il y a une étape intermédiaire entre la production de l'information de

base et son utilisation, étape d'analyse qui va générer à son tour ses propres exigences en informations statistiques. Les enquêtes auprès des ménages sont ainsi à reconsidérer. Elles doivent désormais être conçues pour permettre d'alimenter les modèles préconçus d'analyse (qui sont pour l'heure trop sommaires, voire même réellement inopérants pour une telle utilisation). Les travaux de divers instituts de recherche et de la Banque mondiale dans ce sens évoluent, mais il n'existe pas encore par exemple de système d'évaluation sociale systématique des effets des dépenses publiques sur la pauvreté.

Il est par ailleurs difficile de suivre précisément le cheminement des allocations budgétaires vers leurs principaux bénéficiaires ciblés au départ autrement que globalement (et encore, seulement à partir des statistiques financières relatives à certains projets ou à des programmes d'investissements). Il est de même difficile d'identifier précisément les types de dépenses qui ont le caractère le plus social, les allocations dont les bénéficiaires sont les groupes les plus vulnérables ou les plus pauvres. Une telle information a pourtant une grande importance et permettrait au gouvernement d'orienter autrement ses choix stratégiques vers ces groupes cibles.

Ainsi, l'adéquation de l'information par rapport à la formulation des politiques est loin d'être réalisée. Les informations statistiques contribuent aussi à fournir une autre appréciation, qualitative celle-là, de l'impact des services publics sur la pauvreté en intégrant des éléments liés à la qualité des services offerts. Elles existent et sont en général exploitées dans la plupart des DSRP produits. Il manque seulement un effort de rassemblement de ces informations dans un cadre d'analyse global : en effet, ces informations qualitatives ne sont pas toujours vues comme des moyens d'informations statistiquement suffisants pour

la définition des politiques, notamment en raison de leur modeste représentativité comparée aux techniques quantitatives. Cette nuance n'est pas toujours facile à expliquer et à faire partager lors des débats sur les différentes options alternatives de politique de lutte contre la pauvreté.

Au total, il y a donc beaucoup à faire pour systématiser l'analyse ex-ante des impacts des politiques de lutte contre la pauvreté. Il en est de même pour arriver à une mise en commun effective des informations statistiques, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. La détermination précise des mesures et réformes qui auront l'effet synergique le plus fort, le dosage des actions à entreprendre et le meilleur ciblage pour atteindre les objectifs visés nécessitent encore de gros progrès. Le développement de cadres d'analyse appropriés va utilement orienter la production de telles informations et faciliter leur bonne utilisation.

**(iii) Pilotage des interventions de lutte contre la pauvreté :** enfin, ce troisième niveau d'utilisation concerne les activités qui sont engagées spécifiquement pour lutter contre la pauvreté. Ces interventions sont gérées au niveau sectoriel pour certaines, au niveau géographique pour d'autres, mais leur caractère « trans-sectoriel » force à une approche opérationnelle spécifique. Ses principales utilisations pour orienter la connaissance statistique de la pauvreté concernent :

- *l'identification des interventions (projets, programmes, etc.) ;*
- *les critères de choix et d'arbitrage entre les programmes d'intervention (impacts, effets sur les groupes cibles et effets globaux, etc.) ;*
- *le suivi et l'évaluation (systèmes spécifiques et globaux).*

De telles informations sont de natures diverses et leur principale caractéristique commune est de dépasser les limites traditionnelles des politiques sectorielles, soit parce qu'elles impliquent effectivement plusieurs secteurs, soit parce qu'elles s'attachent à répondre à des spécificités régionales ou locales. Ces informations statistiques très souvent parcellaires par leur nature, apportent des compléments d'informations au cadre macroéconomique et se caractérisent par le fait qu'elles sont développées en général à la base (ONG, collectivités locales, bailleurs de fonds, etc.).

Par rapport aux deux précédents niveaux d'utilisation, ce dernier a des implications importantes tant sur le plan de la collecte, de la mise en cohérence de l'information que sur celui des intervenants.

Les insuffisances statistiques de cette approche affectent la réponse à apporter à deux besoins conflictuels : un besoin d'information à la base pour le pilotage des interventions locales et microéconomiques et un besoin de validation globale pour apprécier les impacts d'ensemble des interventions de lutte contre la pauvreté au niveau national.

Les arbitrages entre les projets alternatifs en fonction de leur contribution au développement social restent donc un domaine où l'information statistique est encore largement déficiente. Au-delà par exemple du nombre d'emplois créés par un projet, (ce qui est certes important), il faut apprécier la nature de ces emplois (stables, précaires ou temporaires, etc.) et l'impact qu'ils ont dans la communauté qui en bénéficie. Il faut également en mesurer les conséquences en terme de développement socio-économique dans la zone ciblée (création de nouvelles activités, orientations des dépenses générées par les revenus supplémentaires créés par l'emploi, etc.).

Au total, il faut retenir que le champ de la production statisti-

que au profit du développement social est encore loin d'être couvert de façon optimale. Si rien n'est fait, il faut craindre le développement anarchique de systèmes parallèles d'informations sur la pauvreté pour remédier à l'inadéquation qui existe entre les moyens mis en œuvre pour la production statistique et les problèmes à appréhender. C'est pourquoi, un effort de systématisation doit être fait pour associer à chaque expérience de collecte, de traitement et d'analyse de l'information sur la pauvreté une utilisation spécifique, clairement exprimée et comprise par tous les utilisateurs. En l'absence d'un tel exercice, la volonté de mieux cerner la pauvreté va conduire à une multiplication irrationnelle des indicateurs statistiques et donc à une complexification de leur utilisation, les vidant de leur objectif premier : répondre à un besoin précis. Il est donc impérieux que les préalables suivants soient de plus en plus respectés en vue d'une meilleure utilisation de l'information statistique.

### **Les exigences d'une meilleure utilisation de l'information statistique**

L'utilisation des informations statistiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté doit s'améliorer selon deux axes : l'un va en direction des utilisateurs en vue de les sensibiliser et de les informer ; l'autre est à usage interne du monde statistique pour systématiser et harmoniser les cadres de référé-

rence. D'ici là, un certain nombre d'exigences s'imposent pour espérer une meilleure utilisation des produits statistiques. Elles visent notamment à :

**(i) favoriser la réflexion autour de la production et de l'utilisation de l'information statistique :** la définition d'indicateurs statistiques et aussi la formation de capacités statistiques permettant de respecter des normes plus strictes, ont un caractère dynamique. En effet, à mesure qu'évolue l'environnement économique et social, les statistiques qui servent à suivre cette évolution doivent changer pour rendre compte de la nouvelle situation et maintenir leur niveau d'intérêt auprès des utilisateurs. Donc, si on ne veille pas à réexaminer régulièrement les indicateurs statistiques et à les adapter, ils perdront leur pertinence.

De même, les définitions et les concepts doivent être aussi précis que possible, et correspondre à l'utilisation prévue. Cette exigence doit aussi s'appliquer à des domaines nouveaux tels que les droits de l'homme ou la gouvernance pour lesquels il n'existe pas encore d'indicateurs statistiques établis et reconnus. Leur définition en prendra du temps et devra faire appel au concours des statisticiens, des décideurs et des spécialistes sectoriels ;

**(ii) promouvoir la mise au point de mécanismes permet-**

**tant d'examiner du point de vue de leur pertinence statistique, les indicateurs qui seraient proposés à l'avenir :** cela est d'autant plus important qu'avec la multiplication des indicateurs, de fortes corrélations risquent d'apparaître entre eux. En engageant la réflexion dans un tel cadre, les pays devraient, d'une part, optimiser les ressources affectées à la production statistique et, d'autre part, faciliter la tâche aux utilisateurs en leur proposant une liste restreinte d'informations statistiques pertinentes par rapport à leurs divers besoins ;

**(iii) renforcer les capacités d'analyse statistique dans le court terme pour une meilleure connaissance de la pauvreté :** l'utilisation de modèles et d'outils d'analyse d'impacts ouvre la voie pour de nouvelles utilisations de l'information statistique. A ce niveau, les ressources financières à prévoir ne sont pas nécessairement importantes, mais de bonnes connaissances techniques sont indispensables pour avoir des produits de qualité. Un accent devrait donc être mis à court terme sur le renforcement des capacités statistiques dans ce sens.

## Nouvelles d'AFRISTAT

### ♦ Visites

M. Raphaël Bockor, consultant pour le Programme de comparaison internationale (PCI) a eu une séance de travail avec les experts d'AFRISTAT le 11 février.

MM. Patrice Annequin, Georges Dimithè et le Dr Amadou Gakou du Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole (IFDC – Division Afrique), en mission à Bamako, ont effectué une visite de courtoisie à AFRISTAT. Au cours de cette visite, les échanges ont permis de mieux connaître les objectifs, les missions et les méthodes de travail des deux institutions.

M. Joseph Tinfissi ILBOUDO, Conseiller technique pour le programme PARSTAT auprès de la Commission de l'UEMOA, en mission au Mali, a eu une séance de travail avec la Direction générale d'AFRISTAT le jeudi 20 mars 2003 pour faire le point sur l'état d'avancement des volets du PARSTAT confiés à AFRISTAT.

Une équipe de consultants de PLANISTAT, conduite par M. Richard Michel, a tenu une réunion de travail les 21 et 22 mars 2003 avec la Direction générale d'AFRISTAT. Cette réunion avait pour objet d'établir une synergie entre les interventions d'AFRISTAT et les travaux dont PLANISTAT est chargée dans le cadre du

programme PARSTAT, à savoir l'harmonisation des indices de la production industrielle, l'élaboration d'une note de conjoncture régionale et la mise en place d'une base de données conjoncturelles et sur la compétitivité des économies de l'UEMOA.

### ♦ Fête annuelle d'AFRISTAT

La fête annuelle d'AFRISTAT a eu lieu le 8 février, en présence de la plupart des personnels d'AFRISTAT et de leurs familles. La Direction générale tient à féliciter les organisateurs de cette fête pour le parfait déroulement de cet événement.

## Activités de la Direction générale

### Etude « AFRISTAT après 2005 »

Dans le cadre de la sensibilisation des membres du Conseil des Ministres aux conclusions de l'étude « AFRISTAT après 2005 » en vue de la tenue en avril 2003 de ce Conseil, MM. Lamine Diop, Directeur Général

d'AFRISTAT, et Martin Balépa, Directeur Général Adjoint, ont entrepris au cours du premier trimestre 2003 une tournée dans les Etats membres d'AFRISTAT. Il s'agissait pour ces deux responsables d'informer leurs interlocuteurs

sur l'importance de cette réunion d'une part, et d'autre part de leur exposer de vive voix les principales orientations proposées par le Comité de direction d'AFRISTAT pour l'avenir de cette institution au cours de la décennie 2006-2015.

### Mise en œuvre des volets du PARSTAT

#### -- Volet "comptabilité nationale"

Neuf missions ont été effectuées au cours du premier trimestre 2003 dans le cadre de l'implantation du module ERETES.

#### Bénin

La mission au Bénin s'est déroulée du 29 janvier au 14 février. Elle a permis la préparation de la base du module ERETES dans la perspective d'une mission de synthèse sur l'année de base 1999 prévue

pour le début du mois d'avril 2003. D'importants travaux de mise en cohérence et de réévaluation des données du commerce extérieur non-enregistré ont été réalisés.

#### Burkina

Du 16 février au 2 mars, la mission a permis la finalisation des travaux de préarbitrage (production, emploi, formation brute de capital fixe, impôts sur les produits, impôts sur la production, commerce extérieur, taxe sur la valeur ajoutée), la décentralisation de la base du module ERETES, la formation

des agents et le lancement des travaux décentralisés (équilibres ressources-emplois et comptes de branches). Une autre mission est prévue pour le début du mois d'avril 2003 pour poursuivre les travaux réalisés en phase décentralisée.

#### Niger

Une mission d'AFRISTAT s'est rendue du 10 au 28 mars à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) du Niger à Niamey. Cette mission avait pour objectif de finaliser les travaux sur les différentes sources de don-

nées, d'élaborer les feuilles de chargement et de faire le chargement des sources.

### **Sénégal**

Deux missions ont été effectuées au Sénégal auprès de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) : la première du 8 au 22 janvier et la deuxième du 3 au 15 mars. Elles ont permis d'achever les travaux de traitement sur les données sources, notamment sur les déclarations statistiques et fiscales (DSF) et les administrations publiques, de charger dans la base du module ERETES les tables de chargement de ces données sources, de faire les préarbitrages et de passer en phase décentralisée.

Un statisticien informaticien a effectué une mission du 6 au 10 janvier, à Dakar, pour installer la version 3.1 du module ERETES et former les cadres de la DPS.

### **Togo**

Deux missions de comptables nationaux ont été effectuées au Togo. La première du 7 au 18 janvier, s'est attelée à la finalisation des travaux relatifs au paramétrage de la base du module ERETES afin de rendre possible la création physique de cette base par une mission informatique d'AFRISTAT qui a eu lieu du 24 au 28 février. Elle a aussi et surtout poursuivi les travaux d'identification des traitements à appliquer aux données sources. Ainsi des travaux ont été initiés sur le traitement du commerce extérieur même s'il reste à faire le

rapprochement avec les données de la balance des paiements. Une opération pilote de collecte, de saisie et traitement des DSF a été réalisée. La deuxième mission s'est déroulée du 5 au 21 mars. Elle a permis de poursuivre le traitement des données sources en particulier celles des documents comptables des entreprises.

### **-- Volet "secteur informel"**

Les travaux du volet "secteur informel" avancent malgré les difficultés et notamment la trop grande charge de travail qui pèse sur les INS.

Des missions des experts d'AFRISTAT et de DIAL se sont rendues en janvier et février au Niger (apurement de la phase 1) et au Burkina (lancement de la collecte de la phase 3). Les experts se sont également rendus en mars au Niger (apurement phase 2), au Togo (apurement phase 2) et au Sénégal (lancement des phases 2 et 3). Par ailleurs, l'équipe d'AFRISTAT travaille en continu avec l'équipe du Mali sur l'apurement de la phase 2.

Le point des travaux dans les pays est le suivant :

Pour la phase 1, quatre pays (Bénin, Burkina, Mali et Togo) ont achevé les travaux et disposent de la publication relative aux premiers résultats. En Côte d'Ivoire, le traitement est en cours. Au Niger, on en est à l'étape d'apurement et au Sénégal, la collecte est en voie d'achèvement.

Pour la phase 2, le traitement est en cours au Bénin et au Burkina. L'apurement est en cours au Togo et au Mali. Il vient de commencer en Côte d'Ivoire. Au Niger, la saisie est terminée et l'apurement va démarrer bientôt. Au Sénégal, la collecte n'a pas encore eu lieu.

Quant à la phase 3, la saisie est achevée au Bénin, au Mali et au Togo. La collecte est en voie de lancement au Burkina et elle sera lancée plus tard dans les autres pays.

### **-- Volet "prix Guinée-Bissau"**

Officiellement achevé en décembre 2002, ce volet a cependant connu des activités en janvier avec une mission de l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT, avec l'appui d'un expert de DIAL, pour calculer les pondérations et les premiers indices des prix.

La Guinée-Bissau dispose désormais d'un indice harmonisé des prix à la consommation et le premier indice officiel, celui de janvier 2003, a été publié début février.

Un travail complémentaire va se dérouler dans les prochains mois pour exploiter totalement l'ensemble des données collectées pendant l'enquête sur les dépenses des ménages de Bissau.

## **Diffusion et banques de données**

-- Les travaux du projet de mise en place de sites Internet des INS ont démarré. Des contrats de collaboration entre la Direction générale d'AFRISTAT et les INS ont été signés par la plupart des INS concernés.

Les missions d'assistance technique ont commencé en février 2003.

L'objectif de ces premières missions est de s'assurer de l'acquisition du matériel informatique, et de procéder à l'installation du logiciel de travail et à la collecte de l'information de base. Un projet de site Internet est élaboré en fonction de l'architecture établie dans le cadre du projet. Le reste de l'information doit être collecté et validé par les responsables de chaque INS avant le séminaire de formation de Bamako prévu du 12 au 23 mai 2003.

Des missions ont eu lieu au Mali en continu, au Bénin du 24 au 28 février et au Gabon du 24 au 28 mars.

Les missions dans les autres pays seront effectuées dans le courant du mois d'avril.

-- Un statisticien informaticien a effectué une mission à la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal, dans le cadre de la convention avec le Service français de coopération et d'action culturelle de Dakar, pour une assistance technique dans le domaine des bases de données. Cette mission, la deuxième du programme, avait comme objectif d'installer la messagerie électronique individuelle et d'améliorer le paramétrage du réseau informatique pour une gestion plus sûre des accès. Les travaux ont également porté sur la création de publications régulières de la DPS, telles que le Tableau de Bord, à partir de la 2gLDB.

-- Depuis le mardi 11 mars 2003, la Direction générale dispose d'un accès à Internet par liaison radio qui améliore le confort d'utilisation de cet important moyen de communication.

-- L'archivage des rapports de mission et des rapports d'activité des experts d'AFRISTAT est réalisé pour la période 1996 à 2002. Cet archivage est organisé sur le serveur d'AFRISTAT avec les outils informatiques permettant son exploitation par domaine, par expert, par pays et par sujet. Il constitue un outil de travail indispensable qui sera mis sur CD-Rom.

-- La Banque mondiale et CAMIRE ont organisé, avec le soutien technique et logistique d'AFRISTAT, un séminaire de formation des formateurs aux techniques d'archivage des données d'enquête sur Cd-Rom. Ces travaux ont eu lieu du 10 au 21 mars 2003 dans les locaux d'AFRISTAT à Bamako. Le séminaire a réuni des participants d'origines diverses, francophones, anglophones et lusophone, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est. Un participant d'Haïti a également pris part aux travaux.

## **Suivi de la pauvreté**

Du 15 au 22 janvier 2003, l'expert en analyse de la pauvreté, s'est rendu en mission à l'Institut national de statistique du Cap-Vert (INE), à Praia. Cette mission avait pour objectif d'apporter à l'INE une assis-

sistance technique en vue de l'analyse des données de sa deuxième enquête sur les dépenses et les revenus des ménages dont la collecte s'est achevée à la fin du mois d'octobre 2002. Conformément aux termes de référence, la

mission a formulé des recommandations méthodologiques pour orienter l'analyse des données de l'enquête et a procédé à une évaluation financière des moyens à mobiliser pour le bon déroulement des travaux.



### Ateliers régionaux PARIS21

Le Secrétariat de PARIS21, en partenariat avec les autorités du Sénégal, le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et AFRISTAT, a organisé à Dakar (Sénégal) du 21 au 23 janvier 2003, la première session de l'atelier pour les pays d'Afrique de l'Ouest sur le thème "l'utilisation des statistiques dans les politiques de lutte contre la pauvreté et de développement". L'atelier a connu la participation des responsables des INS, des cellules chargées du suivi des DSRP, des services statistiques sectoriels, des

membres de la société civile (journalistes, élus, représentants du secteur privé) venant de 15 pays (Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Ghana, Niger, Nigeria, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone, Togo) ainsi que des responsables des écoles africaines de statistique et des représentants des partenaires au développement. Cet atelier a été l'occasion de débats fructueux et d'échanges de bonnes pratiques en matière de production, de diffusion, de

financement des activités et de coopération en matière statistique. Des stratégies de plaidoyer en faveur de la statistique ont été partagées entre les participants.

La deuxième session de l'atelier Paris21 a eu lieu du 18 au 20 mars 2003 à Abuja (Nigeria) sur le même thème et avec les mêmes pays participants.

### Mise en œuvre du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA

Après un bilan satisfaisant des activités réalisées entre juin et décembre 2002, dans le cadre du contrat de service pour la mise en œuvre des plans d'amélioration des statistiques du secteur réel tels qu'ils figuraient dans les métadonnées préparées par les Etats membres de l'UEMOA lors du séminaire organisé à Bamako en mars – avril 2001, le Fonds monétaire international (FMI) a signé en janvier 2003 avec

AFRISTAT un deuxième contrat du même type pour la période février – juillet 2003. Ce contrat permettra de poursuivre et/ou compléter les actions entreprises dans les quatre pays ayant participé à la première phase du projet (Bénin, Mali, Niger et Sénégal) et de l'étendre aux autres Etats membres de l'UEMOA. L'expert, chargé de ce projet à la Direction générale d'AFRISTAT, a réalisé dans

cette perspective au cours du premier trimestre 2003, une mission circulaire préparatoire au Burkina, en Guinée-Bissau et au Togo. La mission permettra de préciser les actions à entreprendre et de mettre au point un programme d'interventions dans les différents Etats. Aucune action n'est prévue pour le moment en Côte d'Ivoire.

### Missions de la Direction générale

-- A l'invitation du PNUD, MM. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, et Prosper Backiny-Yetna, Expert en charge de l'emploi, du secteur informel et du suivi de la pauvreté, ont pris part du 26 au 28 février 2003 à Dakar à un forum sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Afrique de l'Ouest. Ce forum avait pour but une plus grande sensibilisation aux OMD et une réflexion sur leur intégration dans les stratégies et politiques de développement des pays de l'Afrique de l'Ouest. Les questions relatives au suivi-évaluation des politiques de développement ont occupé une place importante lors de ce forum.

-- M. Lamine DIOP, Directeur Général, s'est rendu à New-York pour assister, du 4 au 7 mars 2003, à la trente-quatrième session de la Commission de statistique des Nations unies.

-- A la demande du ministère français des Affaires étrangères et des autorités du Burundi, M. Eloi Ouedraogo, expert en statistiques agricoles, a effectué une mission à Bujumbura (Burundi) du 14 au 30 mars 2003 dans le cadre de l'élaboration d'un projet de renforcement des capacités de l'Institut de statistiques et des études économiques du Burundi (ISTEEBU) qui sera financé par la Coopération française.

-- M. Xavier Charoy, consultant indépendant, et M. Pierre Beziz, expert d'AFRISTAT, se sont rendus en mission à Cotonou pour réaliser l'analyse institutionnelle de l'INSAE du Bénin. Ces travaux, menés à la demande du FNUAP, se sont déroulés sur 4 semaines entre janvier et début mars 2003 (l'expert d'AFRISTAT a participé à une semaine des travaux, les autres étant faites par M. CHAROY). Suite à ces travaux, plusieurs recommandations ont pu être formulées sur les défis à relever.

## Echos des instituts nationaux de statistique

### Guinée-Bissau

M. Carlos Mendes da Costa a été nommé Directeur Général de l'INEC de Guinée-Bissau en remplacement de M. Francisco da Costa.

### Côte d'Ivoire

L'Institut national de la Statistique (INS) connaît depuis le mois de janvier 2003 une nouvelle vague de restructuration. Cela a permis de porter au nombre de huit les départements répartis ainsi :

#### -- 3 départements de production

- le département des synthèses et des statistiques économiques ;
- le département de la démographie et des statistiques sociales ;
- le département de la coordination et de l'action régionale.

#### -- 2 départements d'appui

- le département du fichier électoral et de la cartographie ;
- le département de la diffusion et du marketing.

#### -- 2 départements administratifs et de gestion

- le département des ressources humaines et des affaires juridiques et sociales ;
- le département du budget et des finances.

#### -- 1 département spécifique aux études et à la recherche

- le département des études, de la recherche et de l'ingénierie.

Le rapport final du schéma directeur 2001-2005 est terminé et sera publié prochainement

L'INS participe, aux côtés d'un concessionnaire privé, au projet d'identification de

la population, qui permettra une meilleure gestion de l'Etat civil et l'attribution de pièces d'identité ou de titres de séjour.

Après la réalisation de l'enquête sur le niveau de vie des ménages 2002 (ENV 2002), une analyse approfondie des résultats est en cours à l'INS. Ainsi, douze thèmes d'analyse sont en train d'être traités.

Des contacts sont pris pour la mise en place des services statistiques ministériels. L'INS participe enfin à la refonte des listes électorales 2000 en les adaptant au contexte actuel : préparation méthodologique, finalisation des quinze thèmes retenus.

## Réunions, ateliers et séminaires

### Comité de direction extraordinaire d'AFRISTAT

Niamey, du 5 au 6 avril 2003.

### Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Niamey, le 7 avril 2003.

### Réunion des Ministres de l'Economie et des Finances de la Zone franc

Niamey, du 7 au 8 avril 2003.

### Séminaire sur la conjoncture pour les Etats membres de la CEMAC

Libreville, du 8 au 11 avril 2003.

### Atelier de comptabilité nationale (PARSTAT)

Bamako, du 5 au 9 mai 2003.

### Troisième réunion du Comité de développement de l'information (CEA)

Addis-Abeba, du 10 au 16 mai 2003.

### Atelier de traitement des données de la phase 2 de l'enquête 1-2-3 du PARSTAT

Bamako, du 12 au 23 mai 2003.

### Atelier sur la création de sites Internet

Bamako, du 12 au 23 mai 2003.

### Atelier sur les statistiques d'entreprises

Bamako, du 26 au 30 mai 2003.

### Séminaire sur la conjoncture pour les Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT

Bamako, du 2 au 6 juin 2003.

### Séminaire sur les méthodes d'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté à partir des modèles de micro simulation

Bamako, du 2 au 13 juin 2003.

### Atelier d'appui à l'analyse et à la publication des données des phases 1 et 2 de l'enquête 1-2-3 du PARSTAT

Bamako, du 23 juin au 4 juillet 2003.

## AVIS IMPORTANT

**La date limite de dépôt des candidatures au poste d'expert en enquêtes auprès des ménages est repoussée au 30 avril 2003.**

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur Internet :

<http://www.afristat.org>